

**Virement de Crédits
 Budget communal 33200**

Le Maire de la Commune de Moulleron-le-Captif (Vendée)

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 13 mai 2024, modifiant le règlement budgétaire financier dans le cadre de l'instruction budgétaire M57 ;

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 11 décembre 2023, adoptant le budget primitif pour l'exercice 2024 ainsi que les délibérations qui s'y rapportent, et autorisant le maire à effectuer des virements de crédits de chapitre à chapitre ;

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 25 mars 2024, adoptant le budget supplémentaire pour l'exercice 2024,

Considérant la nécessité de respecter ces délibérations et réglementation ;

DECIDE

Article 1^{er} : En vue d'apporter des modifications aux inscriptions budgétaires, il y a lieu de procéder aux virements de crédits de chapitre à chapitre suivants :

Désignation	Dépenses ⁽¹⁾		Recettes ⁽¹⁾	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
 FONCTIONNEMENT				
D-6281-020 : Concours divers (cotisations...)	2 500.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	2 500.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-85818-020 : Autres redevances pour concessions, brevets, licences, procédés	0.00 €	2 500.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 65 : Autres charges de gestion courante	0.00 €	2 500.00 €	0.00 €	0.00 €
Total FONCTIONNEMENT	2 500.00 €	2 500.00 €	0.00 €	0.00 €
 INVESTISSEMENT				
D-165-632 : Dépôts et cautionnements reçus	0.00 €	2 200.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 16 : Emprunts et dettes assimilées	0.00 €	2 200.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2031-14-312 : Salle festive	0.00 €	10 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2031-14-317 : Salle festive	0.00 €	7 400.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2031-211 : Frais d'études	0.00 €	3 500.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2031-317 : Frais d'études	17 400.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2031-321 : Frais d'études	5 351.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 20 : Immobilisations incorporelles	22 751.00 €	20 900.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2041582-325 : Subv. autres groupem. - Bâtiments et installations	0.00 €	49 518.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2041582-512 : Subv. autres groupem. - Bâtiments et installations	0.00 €	1 530.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 204 : Subventions d'équipement versées	0.00 €	51 048.00 €	0.00 €	0.00 €
D-21321-11-632 : Centre de Bourg	0.00 €	3 821.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2152-325 : Installations de voirie	49 518.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2152-845 : Installations de voirie	5 700.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	55 218.00 €	3 821.00 €	0.00 €	0.00 €
Total INVESTISSEMENT	77 969.00 €	77 969.00 €	0.00 €	0.00 €
Total Général		0.00 €		0.00 €

Commune de



Envoyé en préfecture le 07/06/2024

Reçu en préfecture le 07/06/2024

Publié le 10/06/2024

ID : 085-218501559-20240604-2024_DCS_007-DE

S'LO

Article 2 : Madame La Directrice Générale des Services de la commune de Moulleron-le-Captif et Monsieur le Trésorier sont chargés chacun en ce qui les concerne, de l'exécution de la présente décision. Elle sera publiée dans les formes habituelles.

Article 3 : Conformément à l'article L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, il sera rendu compte de la présente décision à la prochaine réunion du Conseil Municipal.

Article 4 – La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Nantes dans un délai de deux mois à compter de sa publication.



Fait à Moulleron le Captif le 04/06/2024

Le Maire,
Jacky GODARD

Signé électroniquement par : Jacky
Godard
Date de signature : 04/06/2024
Qualité : Maire de Moulleron le Captif